

Nos amis les chiens : quelques rappels !

Malgré l'installation de 12 bornes canines (avec sacs et poubelle), nous déplorons toujours la présence de nombreuses déjections canines sur les espaces publics. Elles sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces de jeux publics pour enfants. Le tout par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est donc tenu de ramasser immédiatement les déjections canines situées sur le domaine public communal.

Camion bleu France Services - Permanences 2024

Le Camion bleu France Services va à la rencontre des habitants du Douaisis pour leur proposer un service de proximité et les accompagner pour de nombreuses formalités à accomplir (Pole Emploi, CAF, CPAM, CARSAT, etc.).

Le Camion bleu poursuit sa tournée ces prochains mois. Vous trouverez ci-joint le calendrier des permanences des prochains mois. Le Camion bleu est accessible aux personnes à mobilité réduite. Prise de rendez-vous fortement conseillée par téléphone au 03 59 73 18 31 ou par courriel : douaisis.franceservices@lenord.fr

COMMUNES	LIEUX DE STATIONNEMENT HABITUELS	JOURS	HORAIRES	Mois de JANVIER 2024	Mois de FÉVRIER 2024	Mois de MARS 2024
Auby	Rue de la Corderie	Mercredi *	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Mercredi 10 Janvier	Mercredi 14 Février	Mercredi 13 Mars
Cantin	46, rue de Cambrai	Lundi	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Lundi 15 Janvier	Lundi 19 Février	Lundi 18 Mars
Cuincy	Place Dordain	Jeudi	9h30 - 13h et 14h - 16h	Jeudi 11 Janvier	Jeudi 15 Février	Jeudi 14 Mars
Dechy	Place Jean Jaurès	Jeudi	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Jeudi 4 Janvier	Jeudi 8 Février	Jeudi 7 Mars
Douai	Rue Raimbeaucourt, Place de la Convivialité	Lundi	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	-	Lundi 5 Février	Lundi 4 Mars
Ecaillon	Place T	Mardi	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Mardi 9 Janvier	Mardi 13 Février	Mardi 12 Mars
Féchain	10, rue Louis Chantreau	Mercredi	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Mercredi 3 Janvier	Mercredi 7 Février	Mercredi 6 Mars
Fenain	Place des Fusillés	Lundi	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Lundi 22 Janvier	Lundi 26 Février	Lundi 25 Mars
Fliers-en-Escrebieux	Rue Jacques Duclos	Vendredi *	9h à 13h	Vendredi 19 Janvier	Vendredi 16 Février	Vendredi 15 Mars
Lallaing	Parvis de l'Hôtel de Ville	Lundi *	9h30 - 13h et 14h - 16h	Lundi 8 Janvier	Lundi 12 Février	Lundi 11 Mars
Lécluse	Rue de la Mairie, Place du Marché	Mercredi	9h à 13h	Mercredi 17 Janvier	Mercredi 21 Février	Mercredi 20 Mars
Marchiennes	Place du Général de Gaulle	Samedi *	9h à 13h	Samedi 6 Janvier	Samedi 3 Février	Samedi 2 Mars
Masny	Rue de Chantilly	Mardi	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Mardi 23 Janvier	Mardi 27 Février	Mardi 26 Mars
Montigny-en-Ostrevent	Place Sana	Jeudi	9h30 - 13h et 14h - 16h	Jeudi 18 Janvier	Jeudi 22 Février	Jeudi 21 Mars
Orchies	Place du Général de Gaulle	Vendredi *	9h30 - 13h et 14h - 16h	Vendredi 12 Janvier	Vendredi 9 Février	Vendredi 8 Mars
Roost-Warendin	Rue de Putange	Mardi	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Mardi 16 Janvier	Mardi 20 Février	Mardi 19 Mars
Sin-le-Noble	Square Danielle Casanova	Mercredi	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Mercredi 24 Janvier	-	Mercredi 27 Mars
Somain	Rue Achille Andris	Jeudi	9h30 - 13h et 14h - 16h	Jeudi 25 Janvier	-	Jeudi 28 Mars
Villers-au-Tertre	Place du Mont Tilleul	Vendredi	9h à 13h	Vendredi 26 Janvier	Vendredi 23 Février	Vendredi 22 Mars
Waziers	1, rue André Michel	Mardi *	9h30 - 13h et 14h - 16h	Mardi 2 Janvier	Mardi 6 Février	Mardi 5 Mars

Envoyez-nous vos articles ! Vous pouvez, dès à présent et **jusqu'au 25 février**, déposer vos communiqués en mairie ou les envoyer à l'adresse mail suivante : communication@estrees.fr



Mairie d'Estrées
Tél : 03 27 89 61 21
mairie@estrees.fr
www.estrees.fr



AGENDA

Février 2024

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
			1	2	3	4
			Ramassage des recyclables Permanence de l'assistante sociale 14h30 à 16h	La Maison du Poulet	Mairie ouverte 9h15 - 11h45	
5	6	7	8	9	10	11
Médiathèque : 16h00 à 18h30		Ramassage des verres	Ramassage des recyclables Food Truck		Mairie fermée	
12	13	14	15	16	17	18
Médiathèque : 16h00 à 18h30			Ramassage des végétaux et des recyclables	La Maison du Poulet	Mairie ouverte 9h15 - 11h45	
19	20	21	22	23	24	25
Médiathèque : 16h00 à 18h30			Ramassage des recyclables Food Truck		Mairie fermée	
26	27	28	29	Notes :		
Vacances de février - Centre de loisirs						
Médiathèque : 16h00 à 18h30			Ramassage des recyclables			

Nouveaux horaires de la Mairie

Afin de mieux répondre à vos demandes, les horaires de la Mairie seront modifiés à compter du 1^{er} février 2024.

La Mairie sera ouverte :

- Le lundi toute la journée (de 9h15 à 11h45 et de 13h30 à 17h30)
- Le mardi, mercredi et vendredi matin (de 9h15 à 11h45)
- Le samedi matin, une semaine sur deux (de 9h15 à 11h45 - jours d'ouverture indiqués dans les Infos village)

Les dossiers d'urbanisme seront traités uniquement sur rendez-vous à prendre par téléphone (03 27 89 61 21) ou par mail (mairie@estrees.fr).

Centre de loisirs – Vacances de février

Le centre de loisirs des vacances d'hiver aura lieu du 26 février au 08 mars 2024 sur le thème du cinéma.

« Bien le bonjour, chers habitants de notre charmant village ! Accrochez-vous à vos sièges car nous partons pour un voyage palpitant au cœur du monde magique du cinéma.

Préparez-vous à embarquer avec les intrépides "Explorateurs du cinéma"

- * Les enfants découvriront la base de la réalisation de l'art cinématographique
- * Ils seront initiés au métier de caméraman et apprendront à utiliser une caméra.
- * Ils créeront des petits films mettant en scène leur propre aventure. »

Une nouvelle version du dossier d'inscription sera disponible dès le vendredi 02 février en Mairie, à l'école auprès de Mme Charlotte DUPERRON et sur notre site internet.

Ce dossier à compléter et accompagné des pièces justificatives sera valable pour toutes les autres périodes de centre de l'année 2024. Vous devrez cependant nous faire part de vos intentions d'inscriptions avant chaque session via un document qui sera mis à votre disposition.

Le dossier est à remettre en Mairie aux heures d'ouvertures ou dépôt en boîte aux lettres au plus tard pour le 17 février 2024.

Food Truck « Au plaisir » et Maison du Poulet

- **Le Food truck « Au plaisir »** sera sur notre commune les **jeudis 8 et 22 février en soirée**. N'hésitez pas à réserver par avance au 06 17 63 50 56.
- **La Maison du Poulet**, viendra les **vendredis 2 et 16 février à partir de 18h30**. Elle vous propose : poulets, poulets label, jambonneaux, patates au jus, saucisses de poulet et cuisses de poulet. Réservation au 06 61 57 25 58.

Association des Jeunes d'Estrées

L'assemblée Générale de l'AJE aura lieu le samedi 17 février 2024 à 11 h à la mairie.

Elle est ouverte à tous les jeunes qui souhaitent bouger avec le village. Nous comptons sur votre participation.

Assemblée générale de l'association « Le village Estrées vert »

L'assemblée générale de l'association « Le village Estrées vert » se tiendra le vendredi 09 février à 18h30 à la mairie. Venez nombreux pour soutenir cette association et apporter vos idées.

Tri à la source des déchets

Le SYMEVAD reçoit beaucoup d'appels d'administrés s'interrogeant sur le tri à la source des biodéchets et des mesures associées. A ce jour, le SYMEVAD et ses collectivités adhérentes ont déjà mis en place plusieurs dispositifs.

OUI, les collectivités compétentes doivent mettre en place le tri à la source des biodéchets au 1^{er} janvier 2024, pour les habitants,

NON, si vous n'êtes pas dotés d'un composteur au 1^{er} janvier 2024, vous ne risquez pas d'amende.

Cela signifie qu'il revient aux collectivités en charge des compétences « Réduction », « Collecte » et « Traitement » des déchets de mettre en place pour les habitants, des dispositifs adaptés, pour trier les déchets alimentaires, comme par exemple :

1. Des équipements (composteurs, conteneurs d'apport volontaire, ...)
2. Des campagnes de communication, sensibilisation et formation pour les habitants.

La mise en place se fait progressivement, avec des dispositifs adaptés et complémentaires, dans un souci d'efficacité et de maîtrise des coûts.

Chaque foyer peut bénéficier gratuitement d'un composteur. Il suffit d'assister à une réunion publique à l'issue de laquelle vous pouvez repartir avec votre kit. Une réunion est programmée sur notre commune le 19 mars à 18h. Inscription obligatoire au 03 21 74 35 99 ou sur symevad.org.

Plus d'information sur :

<https://www.symevad.org/actualites/mise-au-point-sur-le-tri-la-source-des-biodechets-partir-du-1er-janvier-2024>.

Ne brûlez pas vos déchets verts

Le brûlage des déchets verts nuit à la qualité de l'air et à la santé et peut être à l'origine de troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée.

Pour ces raisons, il est interdit de brûler les déchets verts (Art. L. 541-21-1 du code de l'environnement).

Des solutions existent : le compostage, le paillage ou la collecte en déchèteries.

Permanences de Charles Beauchamp et Maryline Lucas

Veillez trouver ci-jointes les permanences (de 18 à 19 h) pour les prochains mois :

Date	Ville	Salle
7 février 2024	Arleux	Café de l'In Sensée 34 rue de la Chaussée à Arleux
14 février 2024	Auberchicourt	Salle Coquelet – Boulevard Coquelet
21 février 2024	Lécluse	Mairie
Pas de permanence pendant les vacances scolaires		
13 mars 2024	Montigny	Mairie
20 mars 2024	Aniche	Mairie
27 mars 2024	Féchain	Mairie

Et si vous réduisiez vos déchets de Jardin et de cuisine, avec l'aide du SYMEVAD ?

RÉUNION D'INFORMATION SUR LE COMPOSTAGE ET AUTRES TECHNIQUES

MA. 19 MARS 18H00

SALLE DES FÊTES ANDRÉ CAUCHY

ESTRÉES

*Inscriptions et informations au 03 21 74 35 99 ou sur symevad.org